

N° 42
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

3 décembre 2013

PROJET DE LOI

*autorisant la ratification du **traité** entre la République française et la Fédération de **Russie** relatif à la **coopération** dans le domaine de l'**adoption**.*

(Texte définitif)

Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 1377, 1474 et T.A. 226.

Sénat : 114, 176 et 177 (2013-2014).

Article unique

Est autorisée la ratification du traité entre la République française et la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'adoption, signé à Moscou, le 18 novembre 2011, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 3 décembre 2013.

Le Président,

Signé : Jean-Pierre BEL

⁽¹⁾ *Nota* : voir le document annexé au n° 1377 (A.N. – 14^{ème} législ.)